

COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ECHEBRUNE DU JEUDI 4 MARS 2021 A 18H30

Convocation du 26 février 2021

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Dubroca Magalie, Mme Guéry Marie-Paule, M. Richard Quentin, M. Lhéritaud Aymeric, Mme Guigné Ghyslaine, Mme Jacobs Karine, Mme Cornell Barbara, M. Chasseriaud Éric, M. Baudrit Jean-Yves.

Absent :

Pouvoir :

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Compte de gestion
- Compte Administratif 2020
- Budget Primitif 2021
- Devis à confirmer
- Maisons locatives – volets
- Convention de servitude
- Questions diverses.

Compte de gestion.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité.

Compte administratif.

Monsieur le Maire demande à Madame Barbara Cornell de présenter le compte administratif et sort de la salle. Madame Barbara Cornell présente le compte administratif au Conseil Municipal. Voté à l'unanimité.

Budget primitif 2021.

Monsieur le Maire présente le projet de budget en fonctionnement et en investissement. Voté à l'unanimité des membres.

- Monsieur Christophe Boutet fait un point sur les demandes et les projets de voirie.

Les priorités des travaux de voirie suivants avaient été décidés lors de la dernière réunion de la commission voirie :

- 1° : Rue N°124 : Rue de la Cigogne, Meussac , 17800 Echebrune.
- 2° : Rue N°110 : Rue de la Rente, Figers , 17800 Echebrune.
- 3° : Rue N°131 : Rue du Maquignon, Usson, 17800 Echebrune.
- 4° : Rue N°130 : Rue de la Fond Blanche, Rouchave , 17800 Echebrune.
- 5° : Rue N° 08 : Rue de Rouchave à Chasseuil (132 mètres) , 17800 Echebrune.
- 6° : Rue N°102 : Rue du Calvaire, 17800 Echebrune.
- 7° : Rue N° 105 : Rue de la Prairie, 17800 Echebrune.
- 9° : Rue du Perat , Figers , 17800 Echebrune.

Des demandes supplémentaires ont été faites par Monsieur Recoules pour la rue des Girouettes et par Monsieur Naulaud pour un problème d'écoulement d'eau dans sa propriété. Une demande de ralentisseur a été demandée par Monsieur Ingrand rue de la cigogne. Il est également évoqué la pose d'un radar pédagogique sur la D144 à la hauteur de l'école.

La commission voirie va se réunir afin de revoir les priorités en fonction du budget.

Monsieur le Maire de Coulonges a demandé une participation concernant la rue des deux puits, riveraine de la commune d'Echebrune.

- Madame Magalie Dubroca fait le point sur les dysfonctionnements des maisons locatives. Un recommandé a été envoyé aux l'Ets A4 menuiserie concernant les volets ; ils ont 2 mois pour répondre. Un devis a été demandé aux l'Ets Thoreau pour changer les volets ; le montant s'élève à 7 336.80 € TTC. Le Conseil Municipal décide de laisser courir le délai de 2 mois puis de se retourner éventuellement vers l'assurance.

Devis à confirmer.

Le Conseil Municipal décide d'accepter les devis suivants :

- La construction d'une plateforme pour conteneurs à Figers selon la proposition des Ets JPTP de qui s'élève à 2 820.00 € TTC.
- L'aménagement des regroupements des ordures ménagères par l'installation de cache-conteneurs selon la proposition de l'Ets Buron Design.

Convention de servitude.

Madame Gaëlle Mont sollicite la commune pour réaliser une tranchée entre la distillerie et les citernes qui lui appartiennent. Il est nécessaire d'effectuer une convention de servitude.

Le Conseil Municipal accepte la demande Madame Gaëlle Mont.

Questions diverses.

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Nicolas Marchais, agent technique, était encadré par Monsieur Christophe Boutet ; mais par manque de temps, l'agent sera désormais encadré par Monsieur Eric Chassériaud.
- Projet aménagement des abords du temple :

Mesdames Barbara Cornell et Gyslaine Guigné ont présenté un projet d'aménagement du jardin du temple avec la plantation de fruitiers en complément des arbres existants et divers petits aménagements. Il s'avère qu'une partie du terrain pourrait être utilisée à la défense incendie à partir des installations de Monsieur Miguel Danjou. Il sera nécessaire de consulter les services du SDIS avant tout projet d'aménagement paysager.

- Boucles du printemps :

Madame Marie-Paule Guéry informe le Conseil Municipal que l'Association APOGE demande des signaleurs pour le passage des boucles du printemps. La liste envoyée par l'APOGE n'a pas changé.

- Débroussaillage :

Monsieur Eric Chassériaud informe le Conseil Municipal qu'il y a des broussailles à couper et du lierre à enlever sur le mur du cimetière. C'est un travail à faire par l'agent technique.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 8 avril 2021.

Fin de réunion 20h30.

Le Maire,

Christian Lavalette.

